Mobilité durable : repenser les déplacements en entreprise

Développement durable – transition énergétique - 2025

250 €

Net de taxe par personne

I1 MOBILDURA 24-A24

Une demi-journée soit 3h30 | Formation à distance | Classe virtuelle

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

En résumé

La mobilité durable est un levier puissant pour s'engager dans la transition écologique tout en améliorant le bien-être de vos collaborateurs. Au cœur de la démarche de développement durable, cette formation vous offre des clés concrètes pour mettre en place des pratiques de déplacement plus respectueuses de l'environnement, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone de votre entreprise.

Objectifs :

Comprendre les enjeux de la mobilité durable dans le contexte de l'entreprise.
Identifier les bénéfices d'une stratégie de mobilité durable pour l'entreprise et ses collaborateurs.
Découvrir des solutions concrètes et pratiques de mobilité durable.
Réfléchir aux premières étapes pour intégrer la mobilité durable dans son entreprise.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant, responsable RSE, responsable des ressources humaines, responsable des services généraux ou toute personne impliquée dans la gestion de la mobilité au sein de l'entreprise.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 8 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant expert en développement durable.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Introduction à la mobilité durable en entreprise

Définition de la mobilité durable et des différentes formes de déplacements durables.
Enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la mobilité durable.
Cadre réglementaire et incitations en France (Plan de Mobilité Employeur, Loi d'Orientation des Mobilités, etc.).

2. Les bénéfices d'une stratégie de mobilité durable pour l'entreprise

Réduction des coûts et amélioration de la productivité.
Attractivité et bien-être des collaborateurs (réduction du stress lié aux trajets).
Cas pratiques d'entreprises ayant mis en place des politiques de mobilité durable (covoiturage, vélo, télétravail, véhicules électriques).

3. Atelier : Réflexion et pistes d'actions pour une mobilité durable

Présentation d'initiatives : covoiturage, incitations aux mobilités douces, télétravail, horaires flexibles, etc.
Atelier de réflexion : en sous-groupes, les participants identifient des actions adaptées à leur organisation et aux spécificités locales.
Restitution en plénière des réflexions et propositions.

4. Conclusion et ressources complémentaires

Synthèse des concepts abordés.
Présentation de ressources pratiques (outils de diagnostic de mobilité, plateformes de covoiturage, dispositifs d'aides).

Méthodes, moyens et suivi

Méthode et moyens Pédagogiques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation. Nous privilégions des méthodes actives et participatives : exposés interactifs, études de cas, discussions de groupe, réflexion en ateliers.
Ce programme vise à sensibiliser les participants aux enjeux de la mobilité durable tout en leur permettant de repartir avec des idées d'actions concrètes. Il est conçu pour encourager la mise en place de stratégies de mobilité durable adaptées aux besoins et à la culture de chaque entreprise.

Cette formation est organisée à distance, en classe virtuelle via la solution TEAMS. Un lien d'accès, un guide d'utilisation pour votre première connexion ainsi que les coordonnées des supports pédagogiques et techniques vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

Matériel requis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet, d'une webcam et d'un système audio..

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Le suivi de l'action se fera à distance avec le formateur qui attestera de la présence des stagiaires lors des séances de formation à distance en classe virtuelle.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.